



Déjà l'aube d'une nouvelle année, vous allez trouver dans notre bulletin municipal la vie de notre commune de l'année passée et les prévisions 2019. Les différentes actions ont été validées par vos conseillers élus. De même vous y trouverez la vie de nos différentes associations indispensables pour notre commune. Des éléments pratiques au travers de ce journal pourront peut-être vous être utiles, sinon nous sommes toujours à votre disposition pour vous apporter des réponses.

Les travaux et études marquants l'année 2018 :

L'entretien de la voirie, l'élagage et le broyage des accotements effectués par notre employé communal Franck Marraud. Il a aussi la tâche de l'entretien de notre cimetière, les pourtours de l'Eglise, le fleurissement, la réparation des conduites d'eau, les décorations de Noël. Juste un petit mot pour remercier vivement Claude Fournieux, personne très précieuse qui l'aide énormément.

Cette année encore nous avons bitumé 1,6 km de voies en « enrobé », un peu plus cher que du « bi-couche », mais de meilleure qualité. Des places de stationnement et les accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ont été confectionnés au cimetière, à l'Eglise et à la salle polyvalente.

Un important poste financier a été la rénovation totale du logement sur les locaux de la Mairie, ainsi que la couverture. Ce logement a été loué avant même qu'il ne soit terminé.

Les portes extérieures de la Mairie et de la remise ont été remplacées pour un meilleur confort dans le hall.

Nous avons également commencé une étude de recherche en eau, avec cinq autres communes (Dun-le-Palestel, Lafat, Maison-Feyne, St-Sulpice-le-Dunois et Villard). Sagnat est le coordonateur de cette étude qui va se poursuivre sur 1 an et demi à 2 ans environ. Le but de cette recherche est de pouvoir renforcer et sécuriser la ressource en eau et de pouvoir interconnecter les réseaux de ces communes entre eux.

Prévisions 2019 :

L'enduit de la Mairie sur l'ensemble de celle-ci doit être réalisé dans le 1er semestre (subvention accordée). La pose d'un nouveau compteur de secteur (réservoir de la Tuilerie) devrait être mis en service au 1er trimestre (subvention accordée). L'étude d'un gros chantier a été lancé ainsi que les demandes de subventions pour la réalisation d'un atelier communal. Environ 2 Km de voirie devraient être réalisés toujours en enrobé. Le curage des fossés (cureuse sur tracteur).

Bien sûr l'ensemble de ces prévisions ne pourront se réaliser qu'avec obtention indispensable des subventions.

L'ensemble des élus est à votre disposition. Nous sommes ici pour collecter vos doléances afin que notre commune puisse vivre correctement. Il n'est pas toujours facile de tout voir et les informations que vous nous remontez pourront nous être précieuses afin d'apporter, si possible une solution.

Je ne peux terminer ce mot sans saluer Gauvin Sers qui vient de terminer sa tournée nationale à Limoges, très bon concert, une personne remarquable, agréable, que nous apprécions. Il a eu beaucoup de succès cette année avec la vente de son album en milliers d'exemplaires.

Il en prépare un autre pour 2019 et déjà une chanson « les oubliés » qui va rencontrer un succès fou. Bravo à toi Gauvin, suis cette route, nous sommes avec toi, continue d'écrire et composer tes chansons sur l'actualité.

L'ensemble du Conseil Municipal et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019, tant en réussite, qu'en prospérité, joie, bonheur et surtout une très bonne santé.

Philippe BRIGAND

SOMMAIRE

La vie de la commune	pages 1 - 3
La vie des Associations	pages 4 - 5
La Communauté de Communes	pages 6 - 7
Informations Générales	pages 8 - 11
Divertissements	page 12
Infos pratiques	page 13



Blason de la Commune

Le jonc évoque le nom de la commune (Sagnat = marais) sur fond vert représentant l'agriculture

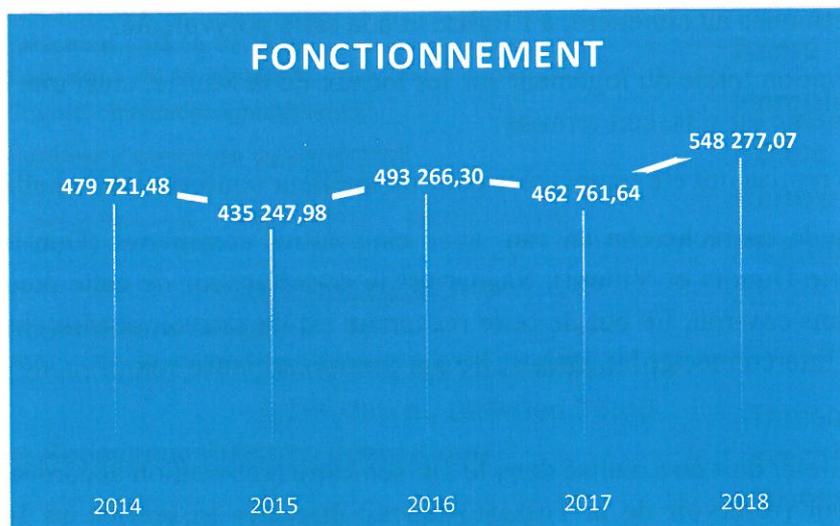
SAGNAT

Les mouchetures d'hermines rappellent le blason du Limousin

Les chaînes sont l'attribut de Saint Pierre es liens

TRAVAUX & ACQUISITIONS - EVOLUTION DU BUDGET SUR 5 ANS

Section de Fonctionnement



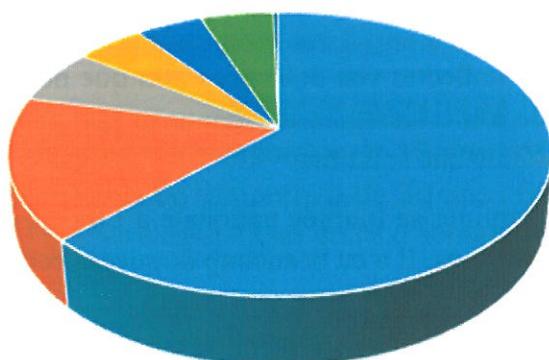
◆ Voirie

- Réfection VC 7 de Beaupré à Dun
- Réfection VC 6 de la Roche Bonneau
- Réfection Route du Pont

◆ Bâtiments communaux

- ..- Peinture salle polyvalente et remplacement des radiateurs
- Mise aux normes éclairage de l'Eglise
- Réfection du logement de la Mairie
- Modernisation Eclairage Public au Bourg
- Remplacement des portes de la Mairie et de la remise

Phare sur un compte budgétaire Dotations Subventions de participation



- Dotation forfaitaire
- Dotation solidarité
- Dotation nationale péréquation
- Dotation Elus locaux
- Etat de compensation Taxe Foncière
- Etat de compensation Txe Habitation
- Autres - compensation élections

Section d'Investissement



L'augmentation constatée du budget pour 2018, concerne une recherche en eau dans le cadre d'un groupement de commandes dont la commune de Sagnat est coordonateur.

LA VIE DE LA COMMUNE

Tarifs de l'eau 2019

Les tarifs de l'eau 2017 avaient dû subir une augmentation significative. En effet, suite à une fuite importante après compteur, la commune avait été obligée, de par la loi, de rembourser une grosse partie de la facture à l'abonné. Nous étions revenus à l'ancienne tarification en 2018. Cependant suite à une importante augmentation du tarif de l'eau de Dun-le-Palestel (10%), nous devons suivre cette évolution, soit :

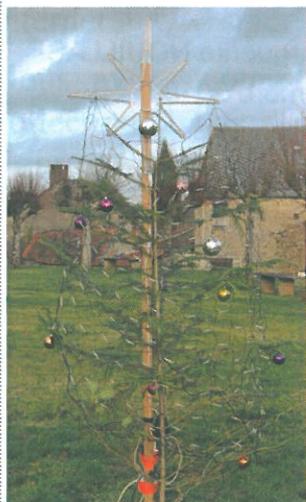
1,30 € le m3, les 20 premiers m3 et 1,10 € le m3 au delà de 20 m3.

L'Abonnement annuel reste le même pour l'année 2019, soit 40,00 €.

Notre réseau d'eau potable entretenu régulièrement n'a pas connu, cette année encore, de gros problèmes de fuites sur les conduites principales, quelques consommations anormales ont toutefois été repérées grâce à la télégestion principalement chez des particuliers. C'est également avec la mise en place d'un système d'alerte que ces problèmes de fuites ont été rapidement résolus. Si vous souhaitez en bénéficier, transmettez en mairie votre e-mail.

Mon sapin, oh mon beau sapin

Vous l'aviez peut-être remarqué ! Mais pas sûr, malgré le vide laissé par l'enlèvement du sapin de la commune, près du monument aux morts.



Planté en 1999, dans un but de décoration pour les fêtes de Noël, ce dernier devait être retiré quelques années plus tard, de façon à garder un sapin toujours accessible pour y accrocher guirlandes et pointe à son sommet. Ce ne fut pas le cas et il était devenu inaccessible, gardant en son cœur l'étoile dont beaucoup d'entre vous avez sûrement le souvenir.

Si la manœuvre fut délicate, ce fut pour la bonne cause, car vous avez pu admirer ce beau sapin de nouveau décoré, tout au long des fêtes de fin d'année 2017, au cœur de Dun-le-Palestel.



Un nouveau sapin est donc replanté en ce lieu et place et décoré, comme l'est le bourg avec encore de nouvelles décorations.

Cérémonie au Monument aux Morts

Traditionnellement, trois cérémonies se déroulent au Monument aux Morts de Sagnat, en hommage à tous les disparus des guerres en France et à l'Etranger.



Les 8 mai et 11 novembre organisées par la Commune et le 19 mars par le Comité local de la FNACA de Dun-le-Palestel-Naillat et regroupant plusieurs communes du canton. Dans le cadre de cette cérémonie, un premier hommage est rendu au monument départemental sur la Commune d'Ajain, puis les porte-drapeaux se rendent, dans les communes adhérentes du comité local.

Bien évidemment l'ensemble de la population est invité à y participer, afin que la mémoire perdure.

Animations du Comité Sagnatois

Le Comité Sagnatois, association à but non lucratif organise, chaque année, son traditionnel repas « l'Entrecôte » toujours vers le 15 août.

Et depuis quelques années, organise un voyage avec spectacle : les Bodin's, le Cabaret l'Ange Bleu à Bordeaux. Le Comité Sagnatois prend généralement à sa charge une partie du prix du voyage pour les Sagnatois. Les voyages sont également ouverts aux habitants des communes alentours. Ce sont toujours des journées **forts sympathiques**.

Toute idée ou envie de voyage sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part.



L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Thaïs MAUMEGE
le 15 novembre 2017

Ambre BARCAT
le 16 mai 2018

Alix SAUTIVET
le 28 mai 2018

Enzo BRENIER
le 2 octobre 2018



Madame Hélène QUISSERNE
le 12 janvier 2017

Madame Simone GLENISSON
le 18 mai 2017

Madame Denise FAURE
le 13 juin 2017

Monsieur Roger PERGAUD
le 21 septembre 2017

Monsieur Guy NICAUD
le 11 octobre 2017

Décès

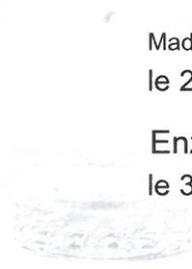
Monsieur Jean-Pierre DEVRIEZE
le 09 décembre 2017

Monsieur Jean-Claude SAUTIVET
le 13 juin 2018

Madame Marguerite NOUILLAS
le 26 novembre 2018

Enzo BRENIER
le 30 novembre 2018

Condoléances à toutes
les familles



FÉLICITATIONS

◆ Diplômes session 2017

Brevet des Collèges

- ILSON Gabirel
- SAUTIVET Baptiste



Etudes Supérieures

- MASSARD Florian

BTS Domotique

- SANCHEZ Julie

Baccalauréat

- DARCHY Manuela
- PIGNAUD Dorian
- SANCHEZ Antoine

DUT Mesures physiques

N'hésitez pas à vous faire connaître pour figurer dans notre bulletin

Départ en retraite des employés communaux

Alain AGABRIEL, au service de la Commune depuis 2003
Michèle BONNIN depuis 2015.

Nous les remercions pour leur travail accompli durant toutes ces années.

NOUVEAUX ARRIVANTS



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA

L'ACCA de Sagnat a renouvelé son bureau avec quelques difficultés pour cette nouvelle saison. Il est vrai que pour des petites communes comme Sagnat, il est difficile de composer un bureau au complet.

L'effectif est de 17 adhérents pour la saison 2018-2019.

Malgré cette baisse, il faut réaliser les attributions de chevreuils qui sont au total de 20, ainsi que la régulation des nuisibles.

Le petit gibier quant à lui se raréfie de plus en plus.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2019.

Fondencre

En 2017, l'Association fondencre a poursuivi le développement de son activité éditoriale avec le soutien de la DRAC de Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Régional de Nouvelle –Aquitaine. L'ensemble des titres publiés et diffusés peut être consulté sur le site internet www.fondencre.fr.



Nous avons notamment publié deux nouveaux titres dans notre collection Récits et Fictions. Tout d'abord le roman *Promets-moi* de **Fanny Guignon**. Fanny vit et travaille à Chénérailles. Son roman nous propose l'intrigue passionnante résultant d'une promesse sollicitée et qui ne peut se refuser. Elle jette un regard malicieux sur les mystères troublants de la gémellité. Ensuite, *Livre d'Heures* de **Colette Prévost**, bordelaise de longue date. Inspirés par la forme par les Livres d'Heures médiévaux, les vingt-quatre courts récits qui composent cet ouvrage nous invitent, grâce à une très belle écriture, à la méditation et au mélange de souvenirs avec l'imaginaire. Les livres sont disponibles dans la plupart des librairies et Maisons de la Presse du Département.

Jean Deneubourg, typographe installé à Clugnat a poursuivi la production d'affiches poèmes.

Par ailleurs, fondencre a contribué à l'animation culturelle du Département et de la nouvelle grande Région : en avril participation à l'exposition artistique de St Sulpice-le-Dunois, en août à la Journée du Livre de Felletin. En Région et à proximité, nous avons participé à plusieurs Journées du Livre : Escale du Livre à Bordeaux, Livres en Fête à Mers-sur-Indre, Journées du Livre de Gargillesse, etc. Sans compter une intervention à la Maison de Poésie de Poitiers.

Les éditions fondencre ont poursuivi leurs activités en 2018, en particulier avec la publication d'un texte inédit de **Jules Marouzeau** (1878-1964) : ses *Carnets de Guerre et de Captivité*, avec le soutien de la Mission du Centenaire 1914-1918 et du Département de la Creuse.

CCAS

Cette année encore, l'équipe du CCAS propose à nos aînés un colis gourmand.

Les résidents des maisons de retraite ont également un colis adapté.

Deux cadeaux de naissance sont également offerts cette année.

« Brézentine Environnement » : une randonnée, des ruches et un livre ...

Cet été, la randonnée co-organisée par Brézentine Environnement et l'Office de tourisme a rencontré, une nouvelle fois, un franc succès. Plus de 40 personnes (riverains mais aussi vacanciers venus de Limoges, Châteauroux et même de ... Hollande) ont parcouru avec nous les six kilomètres du chemin de la vallée de la Brézentine, découvrant ainsi les charmes fragiles de notre rivière et de sa vallée. A la fin, une collation creusoise (gâteau + cidre) a récompensé les marcheurs de leurs efforts.



Notre 23^e assemblée générale, tenue en août à Sagnat, a pris également une décision importante. En lien avec André Chouarch, apiculteur retraité de la commune de Fleurat, nous allons installer quatre/cinq ruches à proximité des sources de la Brézentine, près du village de Brézenty. L'idée étant, autant de récolter du miel « made in Brézentine », que de contribuer à la protection de la biodiversité de notre terroir. Nos adhérents ont également insisté sur l'importance de continuer notre travail de surveillance au comité de suivi du centre d'équarrissage de Dun mais aussi de veiller à l'amélioration du fonctionnement des lagunes de Dun-le-Palestel.

Enfin, à titre personnel, je publierai au cours du printemps 2019, un livre aux Editions du Rouergue, sur l'histoire, la géographie et les habitants de la Brézentine rencontrés des sources de la Brézentine à Fleurat jusqu'à sa confluence avec la Sédelle, sur la commune de Lafat. Une conférence, suivie d'une dédicace, sera organisée, le 26-avril 2019, par la librairie « Aux Mille Feuilles Dunoises » à 18 heures à la salle des loisirs de Dun-le-Palestel.

Olivier Nouaillas
président de Brézentine Environnement.

*Contact : Brézentine Environnement c/o Isabelle Fluteau, 3 place de la Mairie 23800 SAGNAT.
Cotisation pour l'année 2018/2019 : 7 euros (adulte), 1 euro (moins de 18 ans)*

Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse : une première année déjà décisive.

Mesdames, Messieurs,



Les représentants des communes ont participé tout au long de l'année 2018 aux diverses réunions et ateliers qui ont permis d'aboutir à l'élaboration des statuts de la Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse. Élément central, garant d'un projet de territoire qui souhaite intégrer tout le monde, les statuts de la Communauté de communes permettent de définir les domaines d'action de la collectivité au travers de compétences. Celles-ci sont de trois ordres : obligatoire, optionnelle, facultative. Au rayon des compétences rendues obligatoires par la loi, la collectivité intervient dans le cadre de l'aménagement du territoire, de l'économie et du tourisme, des aires d'accueil des gens du

voyage, de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, et de la collecte et du traitement des déchets des ménages.

A côté de ce socle qui est le même pour toutes les communautés de communes, les compétences optionnelles et facultatives sont le choix des élus du territoire et donnent corps au projet de territoire. Ces compétences portent par exemple sur la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la voirie, l'action sociale d'intérêt communautaire, la politique sportive et culturelle, la lecture publique...

Ces statuts ont été soumis au mois de septembre pour approbation auprès de chaque conseil municipal pour permettre à chacun de saisir pleinement quels sont les enjeux et les conséquences de ces choix.

Les principaux services à la population sont maintenus notamment en ce qui concerne l'enfance-jeunesse, les services de livraison de Repas à Domicile ou encore le service de Transport à la Demande.

La politique culturelle est également soutenue, notamment grâce à l'intervention renforcée du Centre Culturel Yves FURET sur l'ensemble du territoire dans le cadre du dispositif des « Petites Scènes ».

Si ces importants travaux sont toujours en cours, et définiront l'action intercommunale dans les prochaines années, de nombreux chantiers ont été poursuivis et pour certains achevés au cours de cette année :

Fiscalité : Il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité mais une poursuite de l'harmonisation pour l'ensemble des contribuables du territoire, ce qui était une obligation. Certains contribuables ont pu constater une augmentation de leur fiscalité locale tandis que d'autres ont pu constater une baisse. Elle est uniquement due à cette harmonisation qui doit passer par un période de lissage et qui se prolongera jusqu'en 2020 jusqu'à ce que l'ensemble des contribuables soient à niveau égal.

Tourisme : Après des mois de travaux l'espace Monet Rollinat à Fresselines a ouvert ses portes au mois de juillet et représente déjà une vitrine du tourisme culturel pour l'Ouest Creuse.

Vie locale : La fin du chantier de la salle des fêtes de la Palestel à Dun-le-Palestel est prévue pour la fin de l'année.

Action sociale : Les chantiers des deux résidences intergénérationnelles à Arrènes et Fleurat ont été lancés. En cette fin d'année, le chantier de Fleurat rencontre un contre-temps dans son développement qui ne saurait durer.

Santé : Le projet de santé du territoire a été défini. Il se traduira par deux maisons de santé pluridisciplinaires multisites sur le territoire. Une première maison de santé à La Souterraine et une antenne à Fursac, une seconde maison de santé à Marsac avec une antenne à Grand-Bourg. L'architecte sera choisi en fin d'année 2018 et les constructions seront lancées au cours de l'année 2019.

Haut débit : Plusieurs opérations de Montées en Débit ont été finalisées sur le territoire au cours de l'année (Fursac, Arrènes, Saint Goussaud, Lafat, Sagnat, Fresselines) et les opérations de déploiement de la fibre optique dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique ont débuté depuis le mois de février par des rencontres avec les différentes mairies. Les travaux débutent en cette fin d'année et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2020. Ces opérations concernent un nombre important de communes sur le territoire parmi lesquelles, Fleurat, Saint Priest la Plaine, Aulon, Augères, Azat-Châtenet, Ceyroux, La Celle Dunoise, Saint Sulpice le Dunois... Au total ce sont 26 communes qui bénéficieront de la fibre optique pour tout ou partie de leur territoire d'ici 2020. D'autres communes seront intégrées à de nouvelles opérations grâce au Plan Particulier pour la Creuse.

Economie : La Zone d'Activité de Chabannes située sur les communes de Dun-le-Palestel et de Saint Sulpice le Dunois a connue une année 2018 faste en termes d'installation d'entreprises, d'achat de parcelle et de réservation. Ce sont ainsi 7 des 8 lots qui ont pour le moment trouvé preneur. La Zone d'Activités Economique de la Prade à La Souterraine poursuit son agrandissement, les travaux pour le développement d'une seconde tranche sont en cours. Une politique de redynamisation des centre-bourgs est actuellement en cours d'élaboration.

PLUI : les démarches en cours sur le territoire ont poursuivi leurs avancées tout au long de l'année. L'élaboration est en cours sur le secteur de Bénévent - Grand-Bourg, des réunions publiques ont été organisées sur le secteur sostranien.

Bien évidemment, d'autres actions rythment la vie de la Communauté de communes, mais elles traduisent toutes l'immense implication de la collectivité dans le quotidien des habitants de l'Ouest Creuse.

Les différents services de la Communauté de communes se tiennent disponibles pour répondre, dans le cadre de ses missions, aux questions de chacun. Le maintien des antennes de Dun-le-Palestel et de Grand-Bourg permet à tous l'accès à l'information et aux services de manière égale.

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs une très bonne fin d'année 2018.

Etienne Lejeune,
Président de la Communauté de communes
Monts et Vallées Ouest Creuse

INFORMATIONS GENERALES

Evolis 23 La tarification incitative pour 2019 à Sagnat

Gestion des déchets : Top départ pour la Tarification Incitative !

Dès janvier 2019, la Tarification Incitative (TI) est mise en place sur notre commune.

« **Votre bac change !** »

Vous avez normalement tous reçu vos nouveaux bacs : couvercles jaunes pour les recyclables et noirs pour les ordures ménagères. Les conteneurs collectifs seront progressivement retirés.

La TEOMi en quelques mots...

c'est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi),

elle a pour objectif d'inciter les usagers à réduire leur production de déchets et de mieux trier.

c'est un levier d'action efficace pour **responsabiliser les habitants dans la gestion de leurs déchets.**

Une part fixe : pour financer les charges de fonctionnement du service déchets

une part variable : en lien direct avec l'utilisation réelle du service. C'est sur cette part variable que vous pourrez agir et être reconnu comme étant un usager vertueux.

Les phases du projet

Territoires pilotes (CCPCM, CCBGB)



Territoire du milieu



Guéret



Et pour réduire encore plus vos ordures ménagères fabriquer votre composteur « maison »

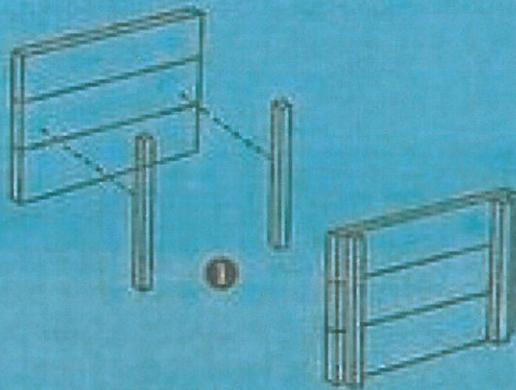
Les matériaux nécessaires

- planches de bois
- chevrons
- clous
- 2 charnières
- scie

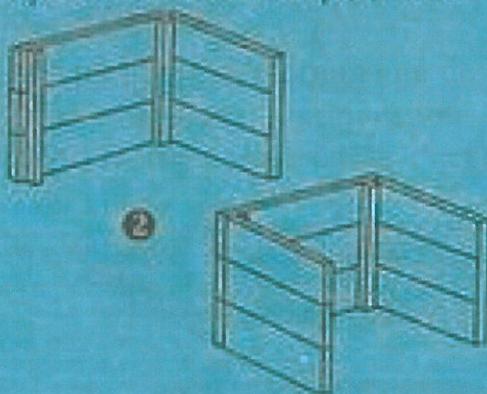
Marche à suivre

1/ Les panneaux de structure

Une fois les dimensions de votre composteur déterminées, fabriquez 3 panneaux à l'aide de planches.



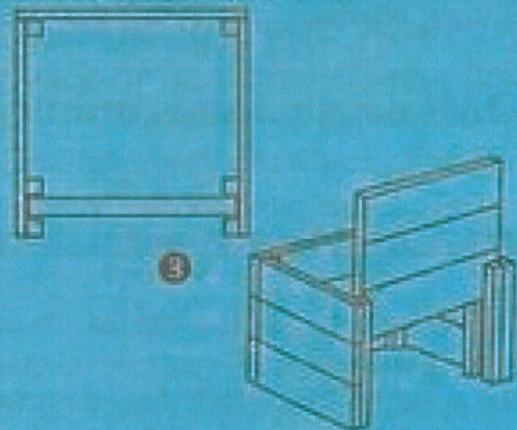
A l'aide de chevrons, assemblez vos 3 panneaux pour former le corps de votre composteur.



2/ La façade

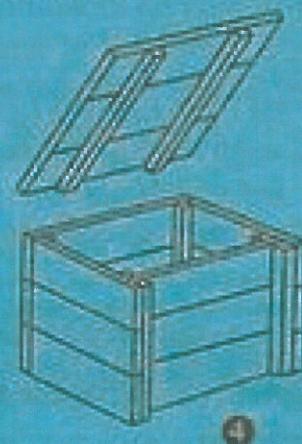
Vous allez maintenant fabriquer la façade amovible, qui vous permettra de récupérer aisément votre compost. La façade est

constituée d'un panneau de bois légèrement moins large que les 3 autres, afin de le faire coulisser dans un système de rails (constitué par des tasseaux).



3/ Le couvercle

Il ne vous reste plus qu'à ajouter un dernier panneau de bois en guise de couvercle. Vous pouvez éventuellement le fixer à l'aide de charnières.



Votre composteur est prêt à servir !

A vous de le décorer et le rendre original...

Le haut débit est arrivé.....,

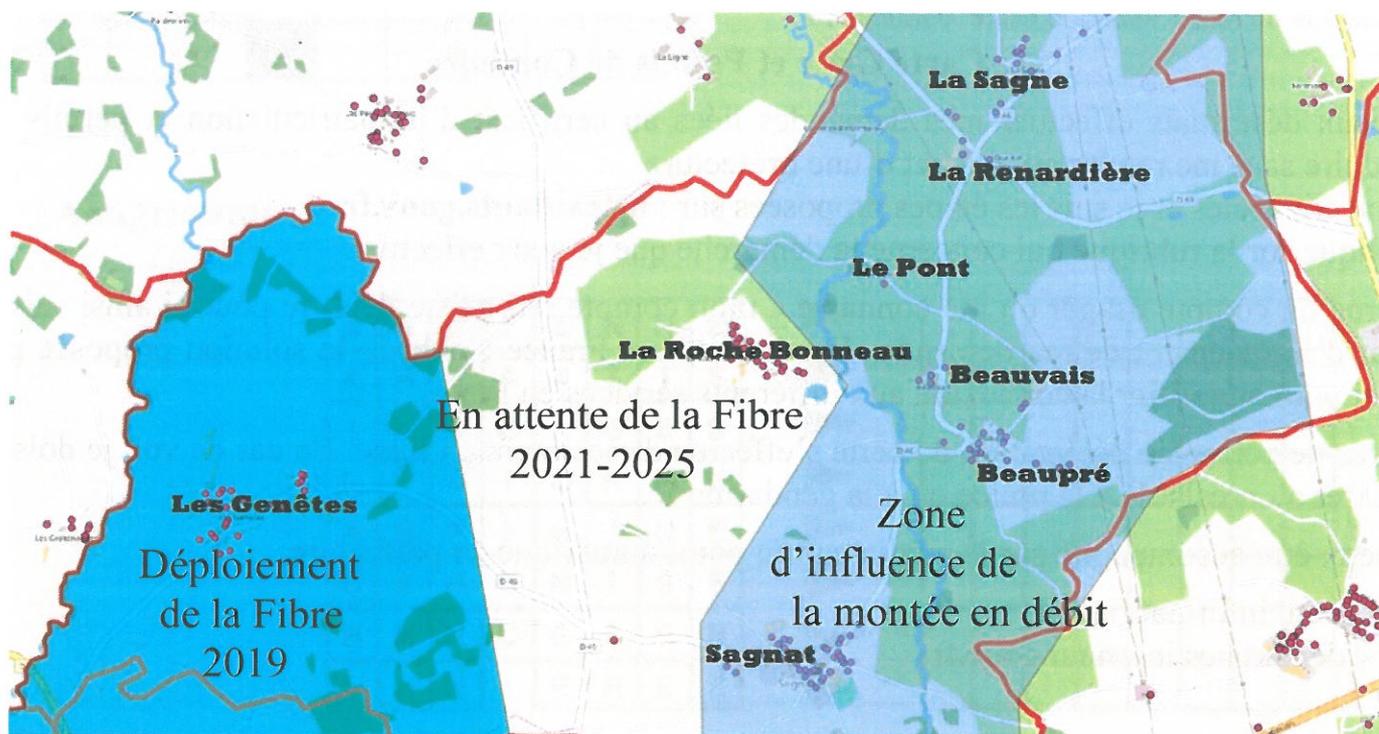
La fibre sera la bienvenue aux Genêtes en 2019, Et pour certains, il faudra encore attendre Et pourquoi ces différences ?

Pour rappel, c'est l'ex Communauté de communes de Dun-le-Palestel qui a demandé le déploiement du haut et du très haut débit en 2014.

La fibre qu'est-ce que c'est ?

Tout simplement un tuyau minuscule (plus fin qu'un cheveu) qui conduit de la lumière. Son cheminement est assez complexe. Tout part d'un nœud de raccordement optique dont Orange à le monopole. Cet équipement génère le signal optique, Orange tire la fibre jusqu'à une armoire située dans le bourg de Colondannes grâce à un câble souterrain, la fibre arrive jusqu'à un petit boîtier qui est la plupart du temps fixé à un poteau téléphonique ou électrique à proximité de votre maison.

Seul le village des Genêtes va bénéficier de la fibre dès le premier semestre 2019, car il est relié sur le répartiteur de Colondannes.



Depuis le 6 décembre 2018, via le sous répartiteur de Sagnat, une montée en débit a vu le jour dans le bourg de Sagnat et sur les villages de Beaupré, Beauvais, Le Pont, La Renardière et La Sagne. Cela a généré la coupure de votre ligne le 5 décembre 2018 pour parvenir à cette migration.

Malheureusement, le village de la Roche Bonneau n'a été impacté ni par la montée en débit ni par la fibre, car ce dernier devra attendre d'être relié par le répartiteur situé à Lafat, mais pas avant 2021 tout en sachant que le 100% fibre devrait être atteint en 2025...

Pour vous permettre de connaître votre débit et bénéficier éventuellement de nouvelles offres vous pouvez consulter 2 sites : www.degrouptest.com après avoir précisé votre numéro de téléphone cliquer sur tester puis cliquer sur le lien « *poursuivre sur Degroup Test* » ou www.ariase.com

Quelques chiffres : A savoir le montant de l'opération pour Sagnat s'élève à 132 000€ HT, pour 70 lignes impactées, financées à hauteur de 28,72% par l'Europe ; 18,23% par l'Etat ; 12,80% par la Région ; 16,53% par le Département et 23,72% par la Communauté de Communes.

Carte d'identité

Depuis le 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être déposées à la Mairie de Sagnat mais dans une commune équipée du dispositif de recueil. Ces communes sont : Ahun, Aubusson, Auzances, Bonnat, Bourgneuf, Boussac, Chambon-Sur-Voueize, Crocq, Gentioux-Pigerolles, **Guéret et La Souterraine**.

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une demande de carte d'identité : (<https://passeport.ants.gouv.fr>), avant de se présenter au guichet afin de gagner du temps. **Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous avant de s'y rendre.**

Pacs : en mairie depuis 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Carte Grise et Permis de Conduire

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation et permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.

Je me connectes et je suis les étapes proposées sur : <https://ants.gouv.fr>.

Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.

Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.

En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture.

Pour toute information :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Recensement Journée Défense et Citoyenneté



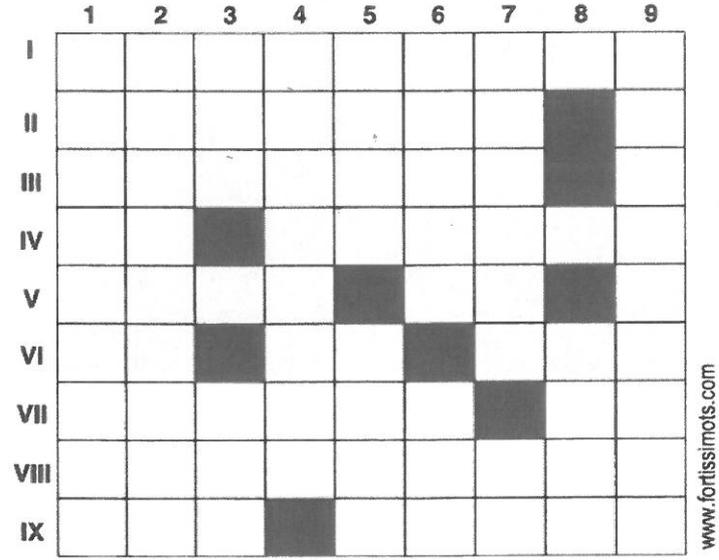
Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr>.

Prenons date

Elections Européennes le **26 mai 2019**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019

DIVERTISSEMENTS

Mots Croisés



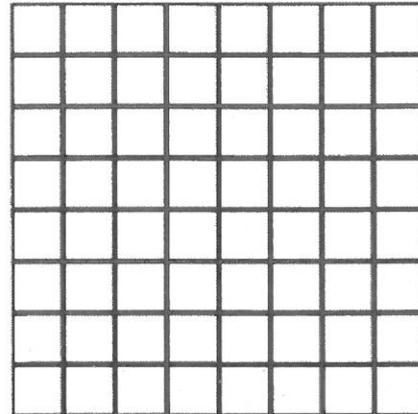
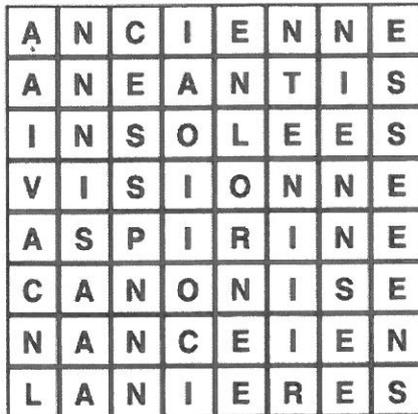
HORIZONTALEMENT

- I. Permutation. II. Ça fait mauvaise impression.
- III. L'enfer du GI. IV. Argent. Barrent.
- V. Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion.
- VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

VERTICALEMENT

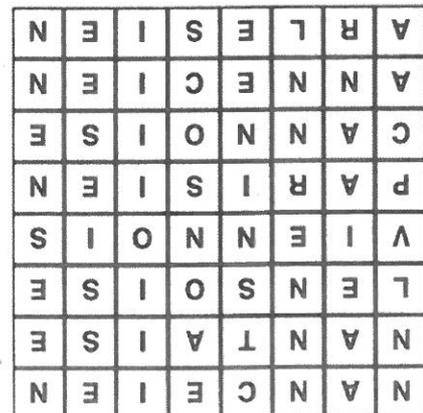
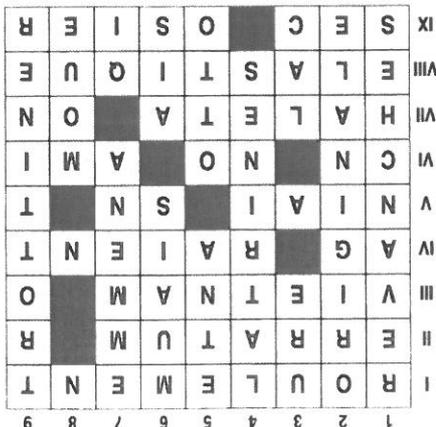
- 1. Parties remises. 2. Excentrique. 3. Aurochs.
- Etendue d'eau. 4. Vespasienne. 5. Volcan.
- Prénom allemand. 6. Changeais de timbre.
- Planche. 7. Conduisit. Mesure l'intelligence.
- 8. Grimace. 9. Se déplacer à pas de souris.

Anagramme



TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 8 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM D'HABITANTS DE VILLES FRANÇAISES (LES GENTILÉS).

SOLUTIONS



Nous vous présentons pour
cette nouvelle année 2019
nos meilleurs voeux



Commune de Sagnat

1 Place de la Mairie

23800 SAGNAT

Téléphone : 05 55 89 14 97

Télécopie : 05 55 89 94 36

Courriel : mairiedesagnat@neuf.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Mardi—Mercredi : 09H00—12H00

Lundi et Vendredi : 09H00—12H00 14H00—17H00

TARIF EAU 2019

Abonnement compteur : 40€

Consommation : - 1,30€/m³, les 20 premiers m³

- 1,10€/m³ au delà des 20m³

+ Redevance Pollution domestique

TARIF TRANSPORT SCOLAIRE

Participation forfaitaire de 18€ par enfant,
par trimestre

TARIF CONCESSION CIMETIERE

- 40€/m²

auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement,

TARIF COLUMBARIUM

- concession temporaire de 15 ans : 450 €,

- concession temporaire de 30 ans : 650 €,

auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement,

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- réunions d'associations (but non lucratif)

* communales: gratuité

* hors commune : 55 €

- location de particuliers ou d'associations (but
lucratif) * de la commune : 75 €

* hors commune : 125 €

+ les charges globales d'électricité : 0,2/KW consommés

Contact : Mme LACOSTE S. : 05.55.89.11.23

Numéros d'urgences

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Centre anti-poison Toulouse 05 61 77 74 47

Pharmacies de garde 3237 ou 3237.fr

BIBLIOTHEQUE

Transmettez nous vos envies de lecture, en lien
avec la bibliothèque de Dun-le-Palestel, nous
faisons tout notre possible pour vous satisfaire.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A compter du 1er janvier 2019, le ramassage de
vos conteneurs individuels se fera tous les 15
jours les mercredis pour les bacs recyclables et
les mardis pour les déchets ménagers.

DECHETERIE EVOLIS 23

Route de Maison-Feyne à coté du terrain
de rugby

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h

Fermée le lundi, le dimanche et les jours
fériés

Renseignements

05.55.89.86.06 (centre de Noth)

05.55.89.97.86 (déchetterie de Dun)